



Allocation equivalent retraite

Par **chris**, le **05/05/2012** à **16:36**

Bonjour,

il se trouve que j'avais droit à l'aer en étant au chômage. après réclamation pole emploi ne m'a versé qu'une année de retard alors qu'elle aurait dû revenir trois années en arrière. comment faire pour réclamer ces deux années manquantes? ai-je besoin d'un avocat ou par quel organisme puis-je passer pour faire une réclamation en règle? si c'est nécessaire, je suis disponible pour vous fournir plus de détails sur cette situation j'espère que vous porterez un intérêt à mon problème. merci de votre réponse. cordialement